

| | Moy. lait 300 j | Moy. TB | Moy. TP | Moy. MG | Moy. MP | Nbre d'exploitations |
|------------------------------|-----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|----------------------|
| 935 Saanen (11)* | 699 kg | 37.8 | 33 | 20.7 | 17.9 | 26 |
| 3 082 Alpines (13)* | 768 kg | 39.5 | 35.1 | 24.5 | 21.6 | 51 |
| 365 Chèvres des Savoie (47)* | 585 kg | 35.6 | 29.9 | 11.8 | 9.7 | 13 |
| Moyennes des animaux* | 738 kg | 38.8 | 34.2 | 22.6 | 19.9 | 60 |

*Tous les contrôles 2023

 **CONTRÔLE DE PERFORMANCES**
60 adhérents caprins
+ 15% par rapport à 2022

 **CONSEIL**
58 adhérents caprins
+ 36% par rapport à 2022

en moyenne

- ✓ 72 chèvres / élevage
- ✓ 4,1 h de conseil / élevage en conseil
- ✓ 18% en protocole A (contrôle sur 2 traites avec AP)
- ✓ 35% en protocole AT (contrôle sur 1 traite avec AP)
- ✓ 47% en protocole B (contrôle fait par les éleveurs)

▪ EP

CABRIOLE

la lettre d'info de la filière caprine des Savoie



Informations utiles

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE EN PRESTATIONS

✓ Accompagnement à la gestion du pâturage

Accompagnement pour la mise en place du pâturage, suivi de la pousse de l'herbe et conseil à la réalisation du pâturage au fil de la saison.

✓ Pérennisation et gestion des prairies : du sol à l'auge

Conseil individuel sur vos prairies : Une perte de rendement ? Un manque de diversité dans les prairies de fauche ou de pâture ? Quels sont les pratiques à mettre en place pour faire évoluer la prairie par rapport à vos objectifs et à son potentiel de production ? (sursemis, fertilisation, analyse de sol).

✓ Adaptation du système fourrager aux pratiques et au changement climatique

Accompagnement individuel sur la réflexion des pratiques autour du système fourrager, notamment les pratiques en lien avec le type de prairie et le besoin en fourrage de l'exploitation.



Contact
Marion FILIOL
06 10 79 56 87

▪ AS

Les dates à retenir

 **13 et 14 avril à Faverges (74)**
Printemps des Chèvres - 11^{ème} édition
Concours, animations

RÉPERTOIRE

Syndicat Caprin des Savoie

Président : Bernard MARCHAND
06 14 94 83 31

Vice-président : Bertrand MARX
06 20 70 67 15

Vice-président : Sylvain CHEVASSU
06 82 79 08 32

Animatrice : Marion FILIOL
06.10.79.56.87

marion.filiol@smb.chambagri.fr



28, rue Louis Haase - BP 55
74230 THONES
Tél : 04 50 32 05 79
contact@chevrotin-aop.fr



40, rue du Terraillet
73190 SAINT-BALDOPH
Tél. : 06 10 79 56 87
marion.filiol@smb.chambagri.fr



Centre d'élevage de Poisy
845 Rte de l'École d'Agriculture
74330 POISY
Tél. : 06 89 64 34 46
contact@association-chevre-savoie.fr

Pédito

Le 15 décembre 2023 s'est tenue l'Assemblée Générale du Syndicat Caprin des Savoie à Saint-Hélène-sur-Isère. Le syndicat continue de proposer à ses adhérents les services suivants :

✓ CAPE CAPRIN pour les nouveaux installés (10 en 2023)

En 2023, ce sont 10 packs qui ont été souscrits par des exploitations nouvellement créées ces 3 dernières années. Les différents conseillers ont réalisé 14 visites selon leur champ d'action respectif (fromagerie, sanitaire, troupeau et bâtiment). Depuis 2018, première année pour ce CAPE CAPRIN, nous comptabilisons 53 souscriptions au total. Le Syndicat Caprin va suivre de plus près ces dossiers afin d'être plus proche des nouveaux éleveurs avec ses partenaires techniques. Dorénavant les visites pourront se réaliser dans les 3 années suivant la souscription.

✓ Pôle Fromager avec des intervenants extérieurs, selon une convention signée

Le Pôle Fromager fermier des Savoie permet aux adhérents des Syndicats Caprin et Ovin de bénéficier de visites techniques individuelles adaptées à leurs besoins en transformation fromagère. Ils peuvent faire intervenir Sylvie MORGE (06 75 54 89 07) ou Michel LEPAGE (07 81 03 23 51) en technologie fromagère pour : difficultés de fabrication ou d'affinage, projet d'une nouvelle fabrication, projet d'agrandissement ou de modification de la fromagerie, ergonomie en fromagerie, perfectionnement en technologie fromagère...

✓ Aides à l'appui technique individuel/IA et aides exceptionnelles en cas de difficultés sanitaires

✓ Pour la pérennité de la filière, le syndicat coordonne la collecte des chevreaux avec la société DISDIER depuis le printemps dernier.

✓ Un nouveau service piloté par le GDS se met en place pour cette année pour la réalisation de coprologies afin d'observer la résistance aux enthelminthiques

✓ Des formations par la Chambre d'Agriculture SMB

✓ De la communication auprès de la filière (le Cabriole et le Flash infos).

La coordination de la collecte de chevreaux est une charge supplémentaire pour le syndicat. De plus, au vu du large choix d'appuis techniques soutenus par le syndicat, les adhérents présents à l'AG ont voté une hausse de la cotisation de base qui passe à 85€ (+ 20 € / an). Ils votent une baisse de la souscription au CAPE CAPRIN à 15€ pour que le total avec la cotisation de base se maintiennent à 100€.

Alexandre PERISSIN JABERT rejoint le Conseil d'administration réélu : Emmanuel RIGOBERT, Marc AGNELLET, Sylvain CHEVASSU, Marc VEROLLET, Gabriel RIMBOUD, Thibaut SERRI, Denis PAGNOD, Bernard MARCHAND, Bertrand MARX, Jérôme CAILLOD, Célia BENAUD et Jean Yves ROCHAIX.

Cette année aura lieu la 11^{ème} édition du Printemps des Chèvres les 13 et 14 avril 2024 à Faverges. L'évènement sera composé de concours pour les professionnels, avec les concours de chèvres le samedi et les concours de fromages le dimanche.

Bonne lecture !

Le Conseil d'Administration du Syndicat Caprin des Savoie

les actualités



VALORISATION DES CHEVREUX ET COLLECTE DES CABRIS

Découlant du plan filière chevreau et d'une mobilisation forte d'éleveurs sur un projet-pilote en sud Ardèche, le 22 janvier 2024 s'est tenue l'Assemblée Générale constitutive de l'Association d'éleveurs pour la valorisation des chevreaux en région Rhône-Alpes Auvergne.

Cette structure a pour souhait de dupliquer le projet mis en place en Ardèche sur l'ensemble des départements de la région. L'association a pour objectif de valoriser les chevreaux issus des fermes caprines laitières et fromagères de la région, par un fonctionnement d'achat en vif aux éleveurs et vente de viande à ses clients.

L'association coordonne aussi la gestion, la planification, la promotion et le développement de la filière. Pour la collecte des cabris le vendredi par la société DISDIER, contactez Cécile Thévenin ou Marion Filiol.

▪ MF

Contacts

Cécile THEVENIN - 06 65 38 68 47

Marion FILIOL - 06 10 79 56 87



Point Sanitaire



LE GUIDE DES BONNES PRATIQUES D'HYGIÈNE EUROPÉEN

Depuis la réforme de la réglementation européenne relative à l'hygiène des aliments, un ensemble de textes réglementaires appelé « Paquet Hygiène » ont été élaborés pour harmoniser le niveau de sécurité sanitaire à l'ensemble de la chaîne alimentaire. Ainsi, les producteurs de denrées alimentaires ont l'obligation de construire un Plan de Maitrise Sanitaire (PMS).

Le recours au Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène (GBPH) est fortement encouragé par la réglementation du « Paquet hygiène ». Le GBPH français a donc été remis à jour, pour avoir un outil plus complet couvrant la totalité du PMS, dans un GBPH Européen. Ces évolutions concernent la traçabilité, la gestion de non-conformités mais aussi les dangers chimiques et physiques. Il a tout de même été admis un principe de flexibilité permettant l'adaptation de certains règlements à des produits caractéristiques, traditionnels et de petites échelles, propres à nos territoires.

Le GBPH Européen est l'outil le plus complet permettant d'écrire son PMS. C'est un document de référence conçu par une branche professionnelle pour les professionnels de son secteur. Ils ont pour objectif d'aider les producteurs à maîtriser la sécurité sanitaire des aliments et à respecter leurs obligations réglementaires. La filière caprine a été très investie dans l'élaboration et la diffusion de ce guide avec la FNEC et l'ANICAP.



Le GBPH de la fourche à l'assiette !



Pour les producteurs ayant déjà participé à une formation du GBPH français, une mise à jour est fortement recommandée. Pour ceux n'ayant jamais suivi de formation GBPH, une formation complète est à faire. L'ensemble des professionnels en charge et l'administration (DGAL + DDSP) ont donné un objectif de réalisation de ces formations d'ici fin 2025.

Ainsi sur nos territoires, de nouvelles personnes ont été agrémentées pour pouvoir proposer cette formation plus régulièrement sur ces 2 années à venir, afin de pouvoir mettre à jour et former la majorité d'entre vous.

Pendant ces formations, il est vu :

- ✓ l'écologie microbienne du lait cru
- ✓ les dangers biologiques, chimiques et physiques
- ✓ les bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication
- ✓ les autocontrôles
- ✓ la traçabilité
- ✓ la gestion de crise...



Un calendrier de formation est en cours de construction et vous sera diffusé prochainement.

▪ AS

Point Technique



ANALYSE TECHNIQUE DE L'URÉE CAPRINE

Adhérent ou non au contrôle laitier, lorsque que nous prélevons un échantillon de lait (individuel ou de mélange) et que nous demandons une analyse sur les TAUX (TB/TP) et les CELLULES, la recherche du taux d'UREE est automatiquement réalisée.

Pour les adhérents au contrôle, il est possible de voir les résultats sur les valorisés après chaque pesée.

| Les taux | TROUPEAU | PRIMI | MULTI |
|-------------------------|----------|-------|-------|
| TB moyen (g/kg) | 38,7 | 42,2 | 37,3 |
| TP moyen (g/kg) | 38,8 | 37,4 | 39,4 |
| Urée (mg/l) | 518 | 554 | 503 |
| Nb de chèvres sans taux | 0 | 0 | 0 |

L'urée, c'est quoi ?

Le taux d'urée dans le lait reflète l'approvisionnement en protéine (matière azotée) des microorganismes dans la panse et ainsi l'approvisionnement en protéines de la chèvre. Il permet de tirer des conclusions sur les processus de dégradation dans la panse et l'assimilation/valorisation de la ration.

Et l'analyse, à quoi sert-elle ?

Elle permet de visualiser sous forme de graphique les résultats d'urée du troupeau.

Pour nous, conseillers, cela permet de voir si la ration répond aux attentes de l'éleveur (production) et si elle ne présente pas de risque, comme l'acidose.

Quel est l'intérêt pour les élevages ?

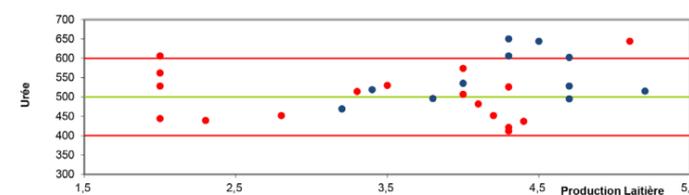
C'est un outil d'aide à la décision pour piloter la ration avec un regard extérieur et technique sur la valorisation de la ration et accompagnement sur les changements alimentaires possibles.

Le rendu final

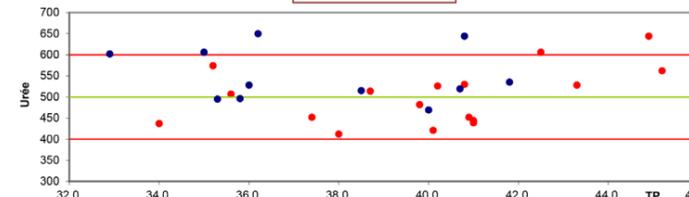
- Des graphiques représentatifs du niveau de différents indicateurs :

Ils permettent d'illustrer la répartition des animaux en fonction du taux d'UREE (à la verticale) et de la production ou du TP (à l'horizontale). Ici, l'objectif est d'être entre les deux lignes rouges (soit < 600 et > 300). Sinon, cela peut traduire un excès d'azote dans la ration ou une insuffisance d'apport par rapport aux besoins. Le conseiller effectue une veille des résultats et régularise la ration, si besoin.

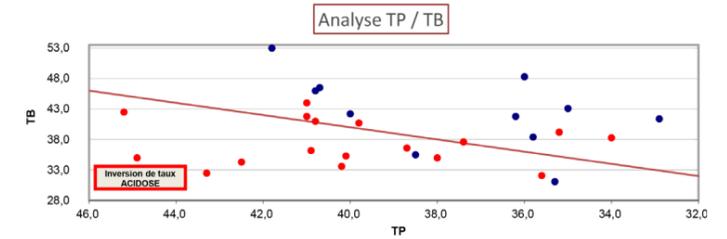
Analyse Urée et production laitière journalière



Analyse Urée et TP



- Un indicateur des animaux en risque d'acidose :



Ce graphique permet de mieux identifier les chèvres en risque d'acidose (en-dessous de la ligne rouge). Il est basé sur le TP et le TB. Il met ainsi en évidence des animaux en taux inversés. Il permet aussi de faire un récapitulatif des résultats par stade de lactation (PRIMI / MULTI).

Puis, nous retrouverons le commentaire du conseiller, afin d'améliorer ou stabiliser le prochain résultat d'UREE.

| | | Lait | TB | TP | Cell | UREE | |
|---|------------|------------|-----|------|------|--------|-------|
| ● | Primi MB > | 01/10/2022 | 4,3 | 42,5 | 37,5 | 399,4 | 550,8 |
| ● | Multi MB > | 01/10/2022 | 3,4 | 37,4 | 39,9 | 2886,9 | 501,8 |

Commentaires :
 Les primipares ont une moyenne de 4,3 kg/chèvre contre 4 kg/chèvre au dernier contrôle avec un taux d'urée de 550,8 mg/kg contre 657,2 mg/kg au dernier contrôle.
 Les multipares ont une moyenne de 3,4 kg/chèvre contre 4,5 kg/chèvre au dernier contrôle avec un taux d'urée de 501,8 mg/kg contre 541,9 mg/kg au dernier contrôle.
 Légère augmentation de production chez les primipares. Un taux d'UREE en nette baisse.
 Un rapport TB/TP < 1. C'est majoritairement le contraste TP plus élevé qui induit le TB en infériorité. Cependant, ils restent tous deux très bons. A près de 6 mois de lactation, il est normal que les taux augmentent légèrement et donnent donc un lait plus riche. L'indice de corrélation "+ de lait = - de taux" n'est pas révélateur ici. Voir rythme et quantité distribuée, importance de fibres dans la ration dès le premier repas, temps d'ingestion entre la distribution à l'auge et en salle de traite/second repas, aliment tampon...

▪ ZL



PAROLES D'ÉLEVEURS

La GAEC le Paret à Manigod nous parle du service UREE qu'il utilise depuis maintenant 3 ans :



Quelles étaient vos motivations lors de l'adhésion à cette analyse ?

Nous souhaitions un meilleur suivi et une optimisation maximale de la ration.

Avez-vous constaté des changements, améliorations ?

Nous parvenons mieux à suivre un déséquilibre dans une ration et donc à agir en conséquence pour limiter les pertes de protéines.

Que vous apporte cette analyse ?

C'est vraiment un ensemble car cela nous conforte sur l'efficacité de la ration avec ce côté rassurant de pas avoir une urée à 300 ou 700. Les résultats nous aident à lire les MSU et à comprendre l'impact d'une ration mal équilibrée.

Recommanderiez-vous ce suivi ?

Oui, je le recommande à toutes les personnes qui aiment avoir du résultat économique et qui recherche l'excellence

Pourquoi ?

Avec cette analyse on peut aller chercher des rendements économiques, une bonne santé du troupeau et une satisfaction personnelle sur notre travail d'éleveurs.

▪ Propos recueillis par ZL